



*“UNLESS someone like you cares a whole awful lot, Nothing is going to get better. It’s not.”
– Dr. Seuss, The Lorax*

UNLESS – Charte des Bénévoles

But de la charte des bénévoles

Cette charte a pour but de guider et de donner des directives générales aux bénévoles qui s’engagent dans le projet UNLESS. UNLESS se réserve le droit de modifier cette charte à tout moment. Les bénévoles sont supposés adhérer d’office à ces changements. Seul le Gestionnaire du Projet Food4Friends ou la Présidente de UNLESS sont en droit d’apporter des changements ou des clauses d’exception à cette charte. Les points qui n’ont pas été spécifiés dans cette charte seront déterminés ultérieurement soit par le Gestionnaire du Projet Food4Friends ou par la Présidente de UNLESS.

Définition de 'Bénévole'

Un “bénévole” désigne toute personne qui exécute une tâche à la demande de et au nom d’UNLESS sans rémunération. Tout “bénévole” doit être officiellement accepté et enregistré par UNLESS avant l’exécution de sa tâche. Les bénévoles ne sont en aucun cas considérés comme des “employés” de UNLESS. Le bénévole respectera aussi les conditions reprises ci-dessous.

Pendant mes activités de bénévolat pour UNLESS :

- Je ne ferai PAS de propagande politique et / ou religieuse. (Ceci est illégal. Toute personne soupçonnée d'avoir un tel comportement sera immédiatement révoquée et signalée à la police.)
- Je ne serai PAS sous l’influence d’alcool ou de substances illicites.
- Je n'utiliserai PAS de langage vulgaire ou inapproprié. (Aucun contact sexuel, aucun vêtement, comportement ou discours sexuellement suggestif, ni aucune forme de harcèlement sexuel ne sera tolérée.)
- Je ne prêterai PAS ni ne donnerai PAS de l’argent aux personnes que nous aidons. (Tous les dons doivent être directement dirigés vers UNLESS.)
- Je n’essayerai PAS d’assister des personnes malades ou accidentées. (C’est le Gestionnaire du Projet Food4Friends qu’il faut contacter en cas de problème.)
- Je ne prendrai PAS de photos ni de vidéos des personnes que nous aidons à moins d’avoir l’autorisation écrite du Gestionnaire du Projet Food4Friends ou de la Présidente de UNLESS.
- Je ne discriminerai PAS les personnes que nous aidons en raison de leur couleur de peau, de leur religion, de leur âge, de leur orientation sexuelle, de leurs origines, d’une incapacité ou d’un handicap.
- Je ne ferai PAS de déclarations aux médias ou à la police concernant UNLESS. (Si j’étais contacté par les médias ou la police, je les dirigerai vers le Gestionnaire du Projet Food4Friends ou vers la Présidente d'UNLESS.)



*"UNLESS someone like you cares a whole awful lot, Nothing is going to get better. It's not."
– Dr. Seuss, The Lorax*

- Je ne divulguerai en aucun cas, des informations confidentielles qui m'auraient été confiées. (Le bénévole respecte la dignité, la personnalité et la culture de tous.)
- Je respecterai les ordres et indications donnés par le Gestionnaire du Projet Food4Friends ou la Présidente d'UNLESS.
- J'accepterai de manière positive toutes les remarques du Gestionnaire du Projet Food4Friends ou de la Présidente d'UNLESS.
- Tous les problèmes ou toutes les suggestions seront discutés en privé - c'est-à-dire, en dehors des activités de bénévolat - avec le Gestionnaire du Projet Food4Friends ou la Présidente d'UNLESS.

Sécurité

Nous tenons à la sécurité et au respect de la vie privée de nos bénévoles. A cet effet, UNLESS ne révélera jamais, à quiconque en dehors de notre organisation ou à d'autres bénévoles, le numéro de téléphone, l'âge ou d'autres informations personnelles concernant le bénévole, sans son autorisation. Cependant, pour des raisons d'assurances, UNLESS tiendra une liste de tous les bénévoles qui ont accompli une activité en son sein.

Nous exigeons que tout bénévole:

- **imprime, signe et rende le présent document avant sa première activité de bénévolat;**
- **signale, à l'avance, sa présence pour une activité de bénévolat via email, téléphone ou Facebook;**
- **informe à l'avance UNLESS de toute nourriture ou autre don qu'il souhaite faire. Tout don doit être approuvé par le Gestionnaire du Projet Food4Friends ou par la Présidente d'UNLESS**

Confidentialité et représentation du projet

Un bénévole n'est pas en droit de:

- contacter des organisations ou individus;
- donner des interviews;
- écrire des articles (Facebook inclus);

au nom d'UNLESS ou du projet Food4Friends sans l'autorisation écrite du Gestionnaire du Projet Food4Friends ou de la Présidente d'UNLESS.

Les bénévoles sont tenus de respecter la confidentialité de toute information particulière ou privilégiée dont ils auraient eu connaissance tels que les noms des personnes, leur situation personnelle, leur histoire, etc. Le non-respect de cette confidentialité peut entraîner la résiliation de la relation du bénévole avec UNLESS ou d'autres mesures correctives.



*"UNLESS someone like you cares a whole awful lot, Nothing is going to get better. It's not."
– Dr. Seuss, The Lorax*

Ecoles et sociétés

UNLESS accepte également la participation de bénévoles liés à une activité initiée dans un cadre scolaire ou dans le cadre de programmes de bénévolat d'entreprise. Toutefois, dans chacun de ces cas, un accord écrit avec l'organisation, l'école ou le programme est demandé avant l'intervention des bénévoles. Cet accord doit identifier la responsabilité de la gestion et des soins des bénévoles.

Bénévoles mineurs (moins de 18 ans)

Tout bénévole de moins de 18 ans doit avertir au moins l'un de ses parents de son bénévolat pour UNLESS et communiquer les coordonnées de ce parent à UNLESS. UNLESS recommande aux parents de se rendre sur le site Internet de UNLESS pour s'informer de nos activités et de s'inscrire à la newsletter. En cas de questions supplémentaires sur le projet, ils sont invités à téléphoner ou à envoyer un mail au Gestionnaire du Projet Food4Friends ou à la Présidente d'UNLESS.

Mettre fin à votre rôle de bénévole

UNLESS accepte le service de tout bénévole étant entendu que ce service est à la seule discrétion d'UNLESS. Tout bénévole accepte qu'UNLESS se réserve le droit de mettre fin à la collaboration avec lui à tout moment quelle qu'en soit la raison.

Le bénévole peut à tout moment mettre fin à sa collaboration avec UNLESS quelle qu'en soit la raison. Il doit toutefois en avertir le plus tôt possible le Gestionnaire du Projet Food4Friends ou la Présidente d'UNLESS de sa décision.

(Prénom et nom en lettres majuscules)

Je déclare avoir pris connaissance du présent document et confirme que j'accepte ces conditions

Date _____

Signature